

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 DECEMBRE 2014**

Délibération  
n° 2014.12.261

**IUT ANGOULEME :**  
Espace de Formation  
en Eco-Conception  
(EFEC) - bilan de la  
convention 2010-2014

**LE QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 novembre 2014**

**Secrétaire de séance :** Mireille BROSSIER

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir :**

Jacques PERSYN à Michel GERMANEAU, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Samuel CAZENAVE à Françoise LEGRAND, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Isabelle LAGRANGE à Patrick BOURGOIN, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

**Excusé(s) :**

**Absent(s) :**

Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.12.261**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**IUT ANGOULEME : ESPACE DE FORMATION EN ECO-CONCEPTION (EFEC) - BILAN DE  
LA CONVENTION 2010-2014**

Afin de soutenir et accompagner les entreprises de son territoire dans leurs démarches éco-innovantes, le GrandAngoulême a décidé de participer financièrement à la mise en place de l'Espace de Formation à l'Eco-Conception (EFEC).

Le rôle de ce centre d'expertise implanté sur 250 m<sup>2</sup> au sein de l'IUT d'Angoulême est de :

- créer un lieu de ressources sur les problématiques environnementales et de développement durable (renseigner sur les normes, élargir la connaissance des matières premières, etc...)
- favoriser une interface université/entreprises sur ces thèmes en proposant de la formation continue en éco-conception, du conseil dans l'emploi des matières premières, vers la maîtrise des rejets, une aide sur des approches techniques et juridiques des normes environnementales,
- sensibiliser les entreprises aux potentialités d'un éco-marché, aider à l'analyse des produits et aux différents bilans environnementaux, susciter des partenariats...,
- former et sensibiliser les étudiants de l'IUT d'Angoulême à une démarche globale d'éco-conception.

De ce fait, l'équipe encadrante de l'EFEC apporte un soutien et une expertise aux entreprises locales dans le domaine de l'éco-conception, des éco-matériaux, de l'acoustique, de l'électronique, des normes et des procédés.

Pour mener à bien ce projet, l'IUT a prévu un programme d'investissement à hauteur de 1 050 213 € (logiciels, machines de prototypage, base documentaire, aménagement des locaux,...) sur la période 2010-2014.

Les partenaires financiers de l'opération sont :

- |   |        |
|---|--------|
| - l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional | 50 %   |
| - l'université de Poitiers (fonds propres, Etat, Région)          | 25 %   |
| - la communauté d'agglomération du Grand Angoulême                | 12,5 % |
| - le département de la Charente                                   | 12,5 % |

Par délibération n°87 du 27 mai 2010, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême a décidé de participer financièrement à l'opération dès la mise en place du centre d'expertises en 2010.

Le partenariat entre le GrandAngoulême et l'IUT s'est conclu par la signature :

- d'une convention cadre 2010-2014 définissant les grands objectifs à atteindre, les modalités du partenariat sur les 5 ans à venir et les modalités d'attribution des subventions ;
- d'une convention annuelle d'objectifs précisant les actions à mener par l'IUT pour l'année, les modalités de versement de la subvention et les critères d'évaluation des actions. Cette convention est mise à jour et proposée à la signature chaque année.

Les objectifs visés en terme de résultat et le bilan de l'exercice 2013 (année scolaire 2013-2014) ainsi que le bilan consolidé 2010-2014 de l'EFEC sont les suivants :

	Année 2013-2014		Bilan 2010-2014	
	Objectifs	Résultats	Objectifs	Résultats
<b>Axe « développement des partenariats université / entreprise »</b>				
Prestations techniques	20	64 dont 10 projets étudiants	50	99
Prestations de conseils	20	60 dont 7 projets étudiants	80	74
Organisation de journées techniques	3	4	8	6
Bilans Carbone / environnementaux	8	/	32	6
Formation continue en éco-conception	10 pers.	/	40 pers.	/
<b>Axe « promotion de l'EFEC et diffusion de l'information »</b>				
Insertion presse	2	23	10	32
Publication de newsletter	3	0	13	5
Participations aux salons	5	2	15	10
Diffusion de la plaquette EFEC par voie électronique	500	atteint	1500	atteint
Envoi de mailing d'information	500	atteint	1500	atteint
<b>Axe « engagement du programme d'investissement »</b>				
Réalisation des investissements prévus	1 050 213 €	1 317 928,67 €	1 050 213 €	1 317 928,67 €

Les prestations techniques (essais, réalisation de pièces) et de conseils/études ont été réalisées pour différents types de demandeurs : entreprises (TPE et PME essentiellement) , associations, porteurs de projet, d'autres établissements d'enseignement (collège, lycée), étudiants...

La couverture presse a été importante suite au partenariat développé avec la Fonderie SAFEM (L'Isle d'Espagnac) pour la réalisation des canons de l'Hermione.

En plus des heures passées par les enseignants de l'IUT d'Angoulême pour réaliser les prestations aux entreprises, l'équipe encadrante de l'EFEC a passé sur l'année scolaire 2013-2014 environ 1 128 heures utiles au fonctionnement du centre d'expertises (mise en œuvre technique de l'EFEC, préparation technique des marchés publics, réunions de fonctionnement, élaboration et suivi du budget, préparation des catalogues de formation, etc...).

L'EFEC est arrivé à sa 5<sup>ème</sup> année d'existence même si l'année scolaire 2011-2012 a été réellement la première année de lancement et de réalisation de prestations auprès d'entreprises (démarrage retardé par l'aménagement des locaux).

Pour mémoire, l'IUT projette un autofinancement du projet au bout de 5 ans en récoltant notamment la taxe d'apprentissage des entreprises qui auront été accompagnées et par la réalisation de prestations.

Par courrier du 3 octobre 2014, l'IUT d'Angoulême sollicite le GrandAngoulême pour l'attribution d'une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2014, cinquième et dernier acompte prévu dans la convention.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 12 novembre 2014,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement de la participation financière du GrandAngoulême à hauteur de 25 000 € au titre de l'année 2014.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – chapitre 204 181.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>09 décembre 2014</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>09 décembre 2014</b>